

In Case, éventualité et relations interpropositionnelles

Christiane Rocq-Migette

► **To cite this version:**

Christiane Rocq-Migette. In Case, éventualité et relations interpropositionnelles. Viviane Arigne; Sarah Pech-Pelletier; Christiane Rocq-Migette; Jean-François Sablayrolles. Études lexicales. Mélanges offerts à Ariane Desporte, Université Sorbonne Paris Nord, pp.239-248, 2020. hal-02978258

HAL Id: hal-02978258

<https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-02978258>

Submitted on 26 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



IN CASE, ÉVENTUALITÉ ET RELATIONS INTERPROPOSITIONNELLES

Cette étude est née d'un intérêt pour la capacité des connecteurs issus du lexique non grammatical à exprimer des nuances plus fines ou plus précises que les connecteurs fonctionnels proprement dits dans l'expression des circonstances d'un événement, circonstances dont les références peuvent être très variées. Lorsque le circonstant appartient à une catégorie relativement fréquente, l'unité lexicale, fréquemment une locution conjonctive ou prépositionnelle, peut alors se grammaticaliser. C'est le cas de *in case* exprimant l'éventualité, dont cet article va examiner le fonctionnement conjonctif en anglais britannique contemporain. L'emploi de cette locution est un exemple de créativité langagière à double titre : au niveau sémantique puisqu'à l'éventualité peut s'ajouter une finalité négative ; au niveau fonctionnel puisque la locution peut avoir un emploi adverbial en langue orale.

1. Traits sémantiques de l'éventualité, étymologie et grammaticalisation de *in case*

Nous pouvons définir l'éventualité comme référant à un événement qui a pu se produire, qui peut être en cours ou qui pourra se produire, le locuteur ne sachant pas s'il y a eu, s'il y a ou s'il y aura actualisation. L'adjectif *éventuel* qui nous permet de caractériser cet événement, a pour synonymes *possible, aléatoire, hypothétique, imprévisible, incertain* (*Grand Robert de la Langue Française*).

Une éventualité peut être exprimée par un circonstant. Il existe en anglais une locution non grammaticalisée permettant d'introduire cette catégorie, *in the event that*¹ (*dans l'éventualité où*), mais cette fonction est la plupart du temps réalisée par l'emploi de *in*

1. L'expression a la structuration attendue d'un syntagme nominal défini par la subordonnée conjonctive qui suit ; ce syntagme n'est pas figé puisqu'il est possible d'insérer un adjectif qualifiant le nom noyau : *in the unlikely event that*.

case (au cas où / pour le cas où). L'origine plausible de cette locution grammaticalisée² est un groupe prépositionnel de structuration similaire à celle de *in the event that*, la subordonnée conjonctive permettant de donner un contenu référentiel à *case*. Le nom noyau est issu du latin *casus*, dont le sens premier *fall* (*chute*) a évolué vers *occurrence* (*quelque chose qui arrive*)³. Plusieurs éléments indiquent la grammaticalisation de la locution : la disparition de l'article défini devant le nom noyau *case*, l'impossibilité d'insérer un adjectif entre la préposition et le nom ainsi que la disparition de la conjonction *that*, constatable dès 1418 dans les exemples donnés par l'*Oxford English Dictionary*, et dont l'emploi est agrammatical en anglais moderne ; il faut également noter l'élargissement du potentiel syntaxique de la locution, celle-ci pouvant introduire, en alternance avec *that*, la complémentation d'adjectifs tels que *worried, concerned, frightened, anxious...*

- (1) She explained that Wilfred was **concerned in case the sheets at Hope Cottage were inadequately aired**. (P.D. James, *The Black Tower*, p. 104).

C'est le fonctionnement de *in case* introducteur de circonstants dans les structures *q, in case p* ou *in case p, q*⁴ qui va être étudié ci-dessous, en particulier les relations interpropositionnelles que la locution permet de construire, qui peuvent éclairer les points communs et / ou les différences d'emploi avec d'autres connecteurs tels que *if (si)*, d'une part, *for fear that* ou *lest (de peur que / de crainte que)* d'autre part. Sera également abordé le fonctionnement adverbial.

2. Valeur de *in case* et relations interpropositionnelles

L'*Oxford English Dictionary* (OED) donne deux définitions distinctes pour l'emploi conjonctif de *in case* : *in the event or contingency that, if it should happen or prove that, if* pour la première et *lest, in provision against the fact that* pour la seconde, deux types d'emploi également mentionnés par les grammaires de référence⁵. L'équivalence donnée par OED avec *if* nécessite une exploration, de même que l'emploi exprimant une finalité négative.

2.1. In case et if

2.1.1. Différences de sens et de fonctionnement

Selon Quirk *et al.* (1985 : 1105), la locution *in case* exprime à la fois la cause et l'éventualité :

In case combines reason with contingency: 'because it may happen that'.

2. L'emploi de *in the case that* est encore attesté mais rare.

3. Klein (1971 : 116). L'origine peut expliquer l'orientation fréquemment négative des événements que la locution introduit.

4. Le rôle joué par l'ordre des propositions *p* et *q* ne sera pas analysé ici.

5. Quirk *et al.* (1985 : 1106-1108), Huddleston et Pullum (2002 : 730).

La subordonnée introduite par la locution permet donc de préciser la motivation de l'événement exprimé dans la superordonnée et peut être supprimée sans qu'il y ait agrammaticalité de q ⁶.

- (2) I want to hear what the piano sounds like, **just in case I'm asked to sing this afternoon.** (K. Mansfield, *The Garden Party* p. 26). (*Je veux entendre le son du piano, au cas où l'on me demanderait de chanter cette après-midi*⁷.)

La superordonnée peut être utilisée en phrase simple indépendante *I want to hear what the piano sounds like* sans que son sens soit modifié, bien que soit perdue l'information concernant la motivation de cette volonté.

La subordination effectuée par l'intermédiaire de *in case* met donc en jeu un fonctionnement syntaxique et des relations interpropositionnelles bien différentes de celles instituées par le connecteur *if*: une fonction essentielle de ce dernier est la construction d'un système conditionnel où l'on a un antécédent p introduit par *if* et une proposition q dont l'actualisation dépend de celle de p . La subordonnée en *if* est essentielle au sens de l'énoncé et ne peut, elle, être supprimée :

- (3) If you stay here arguing, you will get into trouble. (A. Christie, *The Seven Dials Mystery*, p. 93). (*Si tu restes ici à discuter, tu vas avoir des ennuis.*)

La suppression de l'hypothèse / condition dans l'exemple (3) transforme le sens de la matrice *you will get into trouble* en une prédiction sans restriction.

In case p ne construit pas un système conditionnel. Nombreux sont les énoncés où q est asserté, alors que l'actualisation de p n'est pas connue. Ainsi, dans l'exemple (2) la volonté d'entendre le piano est bien donnée comme réelle au moment de locution. Cette subordonnée a donc une fonction plus périphérique dans la phrase complexe que les subordonnées en *if* construisant une relation implicative dans laquelle p entraîne q .

Les deux connecteurs introduisant en p une référence à un événement ou situation non connus, ils partagent la possibilité donnée à l'énonciateur d'exprimer son point de vue quant aux chances de réalisation de l'événement. Le présupposé peut être neutre (l'événement est considéré comme possible), ou contraire à l'attente. Pour marquer ce qui est en décalage avec la réalité attendue par l'énonciateur, une forme de prétérit est alors utilisée, éventuellement portée par un auxiliaire modal⁸.

-
6. Cette possibilité est envisagée sur le plan syntaxique. Car cette suppression ne serait pas anodine pour l'analyse de discours : il y aurait perte d'information, et ceci pourrait rendre l'énoncé peu pertinent si la subordonnée est en position rhématique, faisant alors l'objet d'une information essentielle à l'énoncé, comme c'est le cas pour l'exemple 6.
7. Les traductions sont de l'auteur de cet article de même que l'utilisation du gras pour mettre en valeur des extraits d'exemples ou de citations.
8. Il est à noter cependant que le modal *might* utilisé dans sa valeur épistémique est fréquent avec *in case*, mais n'est guère compatible avec *if*.

- (4) Her father was very unlikely to look in, but **if the unexpected should happen**, at least he wouldn't see an empty bed. (P.D. James, *Devices and Desires*, p. 157). (*Il était peu probable que son père jette un coup d'œil dans la chambre, mais si contrairement à toute attente cela devait arriver, au moins il ne verrait pas un lit vide.*)
- (5) The only job vacancies in Angleside are for interviewers in the Social Security office, where the furniture is screwed to the floor **in case the clients should try to assault the interviewers with it**. (BNC ANY 1183). (*Les seules offres d'emploi à Angleside sont celles de conseillers à l'Agence Nationale pour l'Emploi, où le mobilier est vissé au sol au cas où les usagers essaieraient de l'utiliser pour agresser les conseillers.*)

Cependant, les relations interpropositionnelles établies par *in case*, de même que son sens, limitent l'éventail des présupposés possibles avec l'emploi de la locution : elle ne peut pas initier une structure contrefactuelle⁹, à la différence de *if* qui permet de poser comme prémisses une situation contraire au réel pour exprimer un conséquent lui aussi contrefactuel. La structure contrefactuelle nécessite en effet une connaissance de l'événement effectivement réalisé pour établir fictivement une autre situation afin d'énoncer son conséquent. La relation implicative (*p* entraîne *q*) est le nœud de cette construction, relation que ne peut établir *in case*. La relation implicative permet aussi d'expliquer la différence fréquente des relations temporelles respectives entre les propositions, que l'on peut constater avec les exemples (6) et (7) pour *in case*, et l'exemple (3) pour *if*.

- (6) He shook each volume gently before allocating it to its pile **in case some message should drop out**. (P.D. James, *The Black Tower*, p. 140). (*Il secoua chaque volume doucement avant de le poser sur la bonne pile, pour le cas où cela ferait tomber une lettre.*)

L'action de secouer chaque livre a bien eu lieu en (6), effectuée en prévision de *p*, qui lui demeure incertain et potentiellement ultérieur, sur le plan temporel et, dans ce cas précis, également sur le plan logique¹⁰; *q* est donc antérieur à *p*; à l'inverse, dans les constructions implicatives en *if* mettant en relation deux événements c'est la protase¹¹ *p* qui est logiquement et temporellement antérieure à *q*¹². Quand le modal *will* est utilisé dans un système conditionnel en *if*, il opère un renvoi à un avenir qui a pour point de départ l'événement exprimé en *p* : ainsi dans l'exemple (3), *get into trouble* sera consécutif à *stay here*. Mais dans les cas où *will* apparaît dans la superordonnée *q* d'une phrase complexe telle que *p in case q*, le modal est employé en référence au moment de locution de l'énonciateur :

9. Voir Rocq-Migette (2003).

10. Une relation logique cause-conséquence est établie par le contenu des deux propositions; mais la conséquence possible de l'action de secouer le livre est aussi ce qui motive cette action.

11. Les termes 'protase' (ce qui est avant) et 'apodose' (ce qui est après) ne me semblent pertinents que pour les structures en *if* construisant une relation implicative. Pour les phrases complexes avec *in case*, je n'utiliserai que les termes syntaxiques de 'subordonnée' et 'superordonnée'.

12. Il existe des cas où l'ordre de ces relations est inversé, mais dans des constructions très contraintes, par exemple pour exprimer en *q* ce qui est nécessaire pour atteindre un objectif futur exprimé par *p* (Rocq-Migette 1998 : 78-81).

- (7) Silver revealed over the weekend Leeds' financial situation. As noone has posted or commented on it **I will in case some of you did nt¹³ hear it.** (BNC J1H). (*Silver a révélé ce week-end la situation financière de Leeds. Comme personne n'a envoyé de message ou n'a fait de commentaire à ce sujet, je vais le faire, pour le cas où certains d'entre vous n'en auraient pas entendu parler.*)

2.1.2. Emplois parallèles

Il existe cependant des contextes où les emplois de *in case* et *if* semblent se rejoindre. C'est en tout cas une possibilité à envisager quand les références temporelles respectives des propositions mises en relation vont dans le même sens, c'est-à-dire quand *q* est ultérieur à *p*, ce que peut aussi construire *in case*; mais pour que l'interprétation soit proche de celle d'un énoncé en *if*, il y a des contraintes : pour que la permutation avec *if* puisse s'effectuer, la présence d'un modal dans la superordonnée est nécessaire et, par ailleurs, l'événement dans cette superordonnée ne peut être asserté :

- (8) But, **just in case Father Baddeley had confided that something was on his mind**, it **might** have seemed worthwhile to concoct and plant a false clue. (P.D. James, *The Black Tower*, p. 98). (*Mais juste au cas où le Père Baddeley aurait confié que quelque chose le tracassait, cela avait pu sembler utile de fabriquer et déposer un faux indice.*)¹⁴
- (8') But, **if Father Baddeley had confided that something was on his mind**, it **might** have seemed worthwhile to concoct and plant a false clue.
- (8'') But, **just in case Father Baddeley had confided that something was on his mind**, it **had** seemed worthwhile to concoct and plant a false clue. [*if]

If et *in case* se rejoignent de façon beaucoup plus claire quand *if*, conjonction qui a une très grande souplesse d'utilisation, construit une hypothèse qui justifie la pertinence d'un acte de discours, cette hypothèse étant régulièrement de l'ordre du possible : *in case* permet la même opération. Les subordinées, qu'elles soient introduites par *if* ou par *in case* sont alors très périphériques, de par leur rôle discursif, par rapport au noyau de la phrase, sur les plans syntaxique et sémantique. Cet emploi, très fréquent pour les deux conjonctions, sert le plus souvent à justifier un dire :

- (9) EV Thompson, the initials stand for Ernest Victor **if you're wondering**, was brought up in this cottage in Swinbrook during the war. (BNC K1F 1327). (*EV Thompson, les initiales renvoient à Ernest Victor, si vous vous posez la question [...]*)

13. L'orthographe est celle de la transcription du BNC.

14. L'emploi du Past Perfect dans la subordinée et du modal *might* suivi d'un Infinitif Passé n'exprime pas un contrefactuel : un enquêteur s'interroge sur une situation passée à propos de laquelle il envisage une éventualité. C'est pourquoi c'est le Plus que Parfait *avait pu* qui a été choisi dans la traduction (et non le conditionnel passé *aurait pu* qui renverrait à du contrefactuel).

- (10) [...] that is what this little piece of electronic wizardry is in aid of **in case you were wondering**. (BNC K78). (*c'est ce à quoi sert cette petite magie d'électronique, au cas où vous vous poseriez la question.*)

Cet emploi peut aussi avoir pour but de justifier un acte de parole tel qu'une offre, un conseil, une directive etc., ce qui explique, à notre avis, l'exemple cité par Declerck et Reed (2001 : 24) où l'éventualité d'un besoin d'argent exprimé dans la subordonnée rend pertinente l'offre de prêt effectuée par la superordonnée.

- (11) **{In case / if} you need any money** I can lend you some. (*Cambridge International Dictionary of English*, 1995 : 201) (*Au cas où / si vous avez besoin d'argent, je peux vous en prêter.*)

Inversement, l'éloignement est maximal entre les deux connecteurs dans le second type d'emploi signalé par l'*Oxford English Dictionary*, c'est-à-dire quand la locution *in case* peut être remplacée dans les contextes appropriés par *for fear that*, *lest* (*de peur que / de crainte que*), construisant une finalité négative qu'il est impossible de construire par l'intermédiaire de *if*. Ce sont ces emplois qui vont être étudiés ci-dessous.

2.2. In case et la construction d'une finalité négative

L'analyse de ce phénomène nécessite d'étudier le point de vue de l'énonciateur quant à l'événement envisagé, exprimé par la proposition *in case p*. Le point de vue qui importe ici ne concerne plus l'évaluation des chances d'actualisation (exprimée par les présupposés) mais est un jugement de valeur de l'événement qui peut être positif, neutre ou négatif, ce jugement motivant l'action pertinente exprimée dans la superordonnée *q*.

Les collocations habituelles avec *in case* montrent la fréquence de l'évocation d'événements qui sont l'objet d'une évaluation négative, ceci pouvant être lié à son origine étymologique : parmi les sept premières collocations hiérarchisées par ordre de fréquence par le BNC se trouvent *emergency*, *trouble* et *attack*. Dans ce cas, l'action pertinente exprimée dans la superordonnée est une précaution. La finalité négative s'ajoute alors à la valeur d'éventualité. La précaution envisagée peut renvoyer à deux types d'objectifs, qui construisent des degrés différents de finalité négative :

- L'action exprimée en *q* peut permettre de se prémunir contre les conséquences néfastes de l'événement éventuel comme le montre l'exemple classique *Take your umbrella in case it rains*. L'exemple est reformulé ainsi dans Huddleston et Pullum (2002 : 730) : *Take your umbrella in order to avoid getting wet if it rains*. Il s'agit là d'une finalité qui, tout en restant implicite, est aisément reconstruite : l'usage du parapluie pour se protéger en cas de pluie fait partie des connaissances partagées par les interlocuteurs, suscitant une inférence qui rend une explicitation inutile. Dans ce cas, l'événement est envisagé comme pouvant être actualisé, ce sont ses conséquences qui font l'objet de la précaution.

- La 'précaution' peut viser à empêcher l'événement considéré comme néfaste de se produire :

- (12) I don't want to give any details just **in case it gives other landlords any idea**. (BNC A0F1040). (*Je ne veux pas donner de détails de peur que cela ne donne des idées aux autres propriétaires.*)
- (13) We were discouraged, during the war, from keeping diaries, probably **in case these lethal documents should fall into enemy hands** [...]. (BNC B3F 1387). (*On nous dissuadait, pendant la guerre, de tenir un journal, de peur que ces documents dangereux ne tombent entre des mains ennemies.*)

Il est possible de reconstruire une hypothèse sous-jacente à ce type d'énoncés, hypothèse qui reprend la version inverse de l'action exprimée dans la matrice : *not q because if q, p*. Les exemples (12) et (13) peuvent être paraphrasés comme suit :

- (12') I don't want to give any details, because if I give details it may give other landlords ideas.
- (13') We were discouraged, during the war, from keeping diaries, probably because if we kept diaries, they might fall into enemy hands.

Pour que la superordonnée soit interprétée comme pouvant empêcher l'actualisation de l'événement, une négation portant sur un procès agentif y est la plupart du temps nécessaire¹⁵. Cette négation peut être syntaxique comme en (12) où la superordonnée est à la forme négative, ou lexicale comme en (13) avec l'emploi du préfixe *dis-*. C'est dans ce type de construction qu'une permutation avec *for fear (that)* ou *lest* (dans un registre formel) est pertinente. *For fear (that)* a pour fonction, comme *in case*, de motiver l'événement évoqué en *q* :

- (14) If you take a particular course of action for fear of something, **you take it because** you do not wish that thing to happen. Eg [...] *Few of us are prepared to admit to being happy for fear that we will be thought stupid*. (Collins Cobuild : 522)

L'évaluation négative de l'événement, qu'il s'agit donc d'empêcher, est alors explicite, de par le sens du noyau *fear* (*peur, crainte*) de la locution. Avec *in case* il est nécessaire d'inférer ce sens à partir du contenu des deux propositions mises en relation. Une reconstruction similaire est possible sans qu'il y ait négation en *q*, l'inférence se faisant à partir des connaissances partagées, comme le montre l'exemple (15), où le port des lunettes de soleil est envisagé pour éviter d'être reconnu :

- (15) I wore my sunglasses in case I was recognized. (emprunté à Declerck et Reed 2001 : 22)
(*Je portais/ Je mis mes lunettes de soleil de peur d'être reconnu.*)

15. Il n'y a cependant pas de négation quand l'action évoquée en *q* est connue par les interlocuteurs comme empêchant l'actualisation de *p*. Voir l'exemple (15) ci-après.

3. L'emploi adverbial : l'indéfini au plus haut degré

Étant donné que la fonction de *in case* permet d'introduire un événement éventuel justifiant l'énonciation de *q*, le fonctionnement adverbial, *just in case* \emptyset , est à première vue surprenant. L'interlocuteur s'attend à la mention de l'événement *p* servant de justification à *q* puisque c'est la fonction du connecteur *in case* de l'introduire et pourtant cet événement *p* n'est pas explicité. Ce fonctionnement est fréquent en langue orale, et la locution est alors régulièrement prémodifiée par l'adverbe restrictif *just*¹⁶.

L'absence de subordonnée peut être simplement due à une ellipse; *in case* a alors un rôle anaphorique indirect et l'antécédent (pris dans un sens large) peut être récupéré dans le contexte antérieur. L'exemple (16) peut être paraphrasé par (16') :

- (16) That's how it would be in general practice, if I ever got a job. They'd never let me forget it. **The practice delinquent.** Every female patient under sixteen tactfully diverted to one of the partners, **just in case.** (P.D. James, *The Black Tower*, p. 173). (*C'est ce qui se passerait en médecine générale si jamais je trouvais du travail. Ils ne me laisseraient jamais l'oublier. Le médecin délinquant. Toutes les patientes de moins de seize ans discrètement adressées à un confrère, juste au cas où.*)
- (16') [...] Every female patient under sixteen tactfully diverted to one of the partners, **just in case I was still a practice delinquent.**

Ce fonctionnement est alors comparable à celui de formes telles que *before* et *after*, qui peuvent être conjonctions ou prépositions, et sont aussi utilisées comme adverbes s'il y a eu auparavant mention d'un repère temporel.

Si l'antécédent n'est pas récupérable pour l'interlocuteur, ceci peut susciter un questionnement de sa part :

- (17) "Why do we have need of bits of paper?" "**Just in case.**" "**Just in case what?**" "Just in case at some future date we find ourselves needing to refer back to our agreement." (BNC H97). (« *Pourquoi avons-nous besoin de faire des papiers?* » « *Juste au cas où.* » « *Au cas où quoi?* » « *Juste au cas où dans l'avenir, nous avons besoin de nous rappeler notre accord.* »)

Mais le fonctionnement adverbial peut exprimer le degré maximal du caractère indéfini de l'événement. Le trait indéfini est en effet un trait sémantique fréquent des subordonnées introduites par *in case*. Dans les cas où l'événement est exprimé, il reste cependant virtuel, et il peut être difficile de l'évoquer de façon précise : cette caractéristique suscite fréquemment l'emploi de pronoms ou déterminants indéfinis : *anyone* est ainsi la collocation la plus fréquente donnée par le BNC. L'emploi adverbial (qui existe également en français, avec *au cas où* interprété comme *par précaution*) est le moyen d'exprimer le degré maximal du caractère indéfini d'un

16. Quand la subordonnée est exprimée, l'emploi de *just* est également possible, mais moins systématique.

événement à venir, il s'agit de tout événement possible pour lequel la réaction exprimée par *q* serait utile :

- (18) I can now go to Nepal for several weeks with a 12kg rucksack and only one or two things 'just in case' BNC G33 1708. (*Je peux maintenant partir au Népal pour plusieurs semaines avec un sac à dos de 12 kilos et juste une ou deux choses emportées 'au cas où.'*)

Conclusion

In case, issu du lexique mais grammaticalisé, répond à des besoins langagiers spécifiques que les connecteurs fonctionnels tels que *if* ne peuvent satisfaire, l'éventualité n'étant pas identique à une hypothèse quand celle-ci est aussi une condition. Son classement parmi les subordinants conditionnels, courant dans les grammaires, n'est donc pas justifié. Par ailleurs, sa polysémie, quand il y a finalité négative, n'est qu'apparente ; ce sens ne fait pas partie intrinsèque de *in case*, tout en étant rendu possible par ses traits sémantiques. L'interprétation de finalité négative dépend du contenu des propositions que la conjonction met en relation. *In case* permettant un enrichissement et une plus grande flexibilité de l'expression des locuteurs est, à notre avis, une bonne illustration de la motivation du passage d'une unité lexicale à une unité fonctionnelle. Le français dispose de locutions équivalentes à *in case* pour exprimer l'éventualité, *au cas où*, *pour le cas où*, dans lesquelles le noyau *cas* a la même origine que *case* en anglais, ainsi que *des fois que* en langue orale. Cependant, des différences existent sur le plan de la grammaticalisation, du potentiel syntaxique et également du sémantisme quant à l'expression d'une finalité négative. Une analyse contrastive nécessite une étude systématique sur corpus du fonctionnement en français, qui permettrait également de cerner la différence éventuelle d'emploi entre *au cas où* et *pour le cas où*.

Christiane ROCQ-MIGETTE

Université Sorbonne Paris Nord, Pléiade, UR 7338, F-93430, Villetaneuse, France

Bibliographie

- DECLERCK Renaat et REED Susan, 2001, *Conditionals, a Comprehensive Empirical Analysis*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
- HUDDLESTON Rodney et PULLUM Geoffrey K., 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- QUIRK Randolph, GREENBAUM Sydney, LEECH Geoffrey et SVARTVIK Jan, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Londres, New York, Longman.

ROCQ-MIGETTE Christiane, 1997, *L'expression de la condition en anglais contemporain, comparaison avec quelques formes du français*, Thèse de doctorat, Université Paris 13, Atelier national de reproduction des thèses, 1998.

ROCQ-MIGETTE Christiane, 2003, « À l'origine d'un énoncé irréal : connecteurs et contexte », ALAES, Université Paris IV, Journée sur l'Irréal (18 janvier 2003), en ligne, <https://alaes-france.files.wordpress.com/2015/04/migette2003.pdf>.

Dictionnaires

Collins Cobuild English Language Dictionary, 1987, London and Glasgow, Collins.

Grand Robert de la Langue Française, 2001, 2^e édition dirigée par Alain Rey. Paris, Dictionnaires le Robert.

Klein's Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language, 1971, Amsterdam, Oxford, New York, Elsevier Scientific Publishing Company.

Oxford English Dictionary, 2nd edition on CD-ROM, 2004, Oxford, Oxford University Press.

Corpus (les dates sont celles des éditions utilisées)

British National Corpus (BNC), en ligne, <https://www.english-corpora.org/bnc/>.

CHRISTIE Agatha, 1990, *The Seven Dials Mystery*, Londres, Harper Collins.

JAMES Phyllis D., 1975, *The Black Tower*, Londres, Sphere Books.

JAMES Phyllis D., 1989, *Devices and Desires*, Londres, Penguin Books.

MANSFIELD Katherine, 1922, *The Garden Party*, dans *Short Stories*, 1988, Presses Pocket.